

Le partenaire des industries culturelles et créatives en prévention et santé au travail

QUI SOMMES-NOUS ?

Thalie Santé est un service de prévention et de santé au travail porteur d'un **engagement**, d'une **expertise** et d'une **culture de la prévention**, qui s'adresse aux Industries Culturelles et Créatives (ICC) : **médias, communication, audiovisuel, spectacle vivant et enregistré, etc.**

Il tire son savoir-faire dans le secteur des ICC d'un **double héritage** issu de la fusion, en août 2021, de deux services de santé de référence :

- Le Centre Médical Bourse (CMB), qui assurait le suivi des professionnels du spectacle, de l'édition, de la presse et des exploitants cinématographiques depuis 1958.
- Le Centre Médical de la Publicité et de la Communication (CMPC), qui officiait dans les secteurs de la publicité, de la communication et des médias depuis 1949.

Thalie Santé a reçu la confiance des branches professionnelles à travers sa désignation comme **service de compétence exclusive** pour les intermittents et enfants du spectacle, les journalistes pigistes et les mannequins.

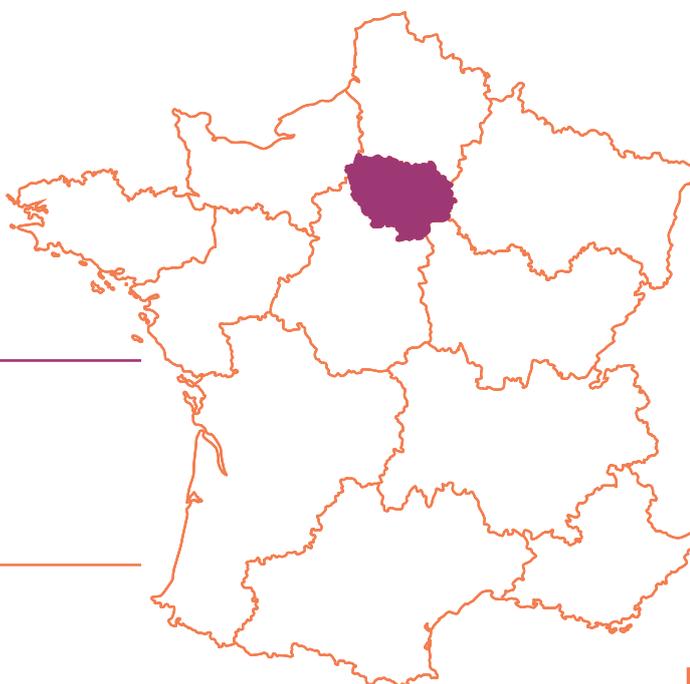
Il bénéficie d'un **agrément de la Direction régionale interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail, et des solidarités (DRIEETS)** lui permettant d'exercer ses missions sur un périmètre spécifique.

● Agrément DRIEETS Ile-de-France

Spectacle / Presse et média /
Culture communication

○ Compétence nationale

Intermittents / Enfants /
Mannequins / Pigistes



CHIFFRES CLÉS

4 100 ENTREPRISES ADHÉRENTES POUR
85 000 SALARIÉS SUIVIS EN ILE-DE-FRANCE (MONO-EMPLOYEURS).

333 000 INTERMITTENTS, 11 000 PIGISTES ET 6 000 MANNEQUINS
SUIVIS DANS TOUTE LA FRANCE (MULTI-EMPLOYEURS), EN PARTENARIAT
AVEC 140 SERVICES DE PRÉVENTION ET DE SANTÉ AU TRAVAIL EN RÉGION.

UNE ÉQUIPE DE PLUS DE 110 PERSONNES.

NOS ENGAGEMENTS

Notre mission

Au-delà de la visite médicale individuelle, Thalie Santé développe des actions en entreprise à des fins de sensibilisation des employeurs et des salariés à la prévention des risques professionnels.

Son rôle est double : **assurer le suivi de la santé au travail des salariés** afin de préserver leur bien-être physique et mental, tout **en conseillant et accompagnant les employeurs** dans leur démarche de prévention.

Son équipe pluridisciplinaire - médecins du travail, infirmiers en santé au travail, assistants médicaux, psychologues, ergonomes, ingénieurs en hygiène et sécurité, métrologues et assistants santé - sécurité - travaille en synergie pour répondre aux besoins spécifiques des entreprises adhérentes. Elle met son expertise à leur service en construisant avec elles des solutions sur mesure.

Thalie Santé s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue et d'innovation, à travers la mise en œuvre d'une **nouvelle plateforme connectée** de santé au travail permettant de faciliter les échanges avec les entreprises adhérentes, de simplifier leurs démarches administratives et d'améliorer le suivi de la santé de leurs salariés.

Thalie Santé a mené un projet de sectorisation avec pour objectif de continuer à améliorer sa qualité de service et d'offrir à ses différents publics une plus grande proximité géographique. Il possède un siège social et **cinq centres de consultation modernes, accessibles en transports et tous publics, dans Paris et sa petite couronne.**

Nos offres

Thalie Santé propose une approche adaptée aux spécificités des métiers et activités des ICC, garantissant ainsi un accompagnement en phase avec les réalités du terrain de ses adhérents et des publics qu'il suit.

Les offres de Thalie Santé s'articulent autour d'une offre socle "Incontournable" et d'une offre complémentaire "Culture Prévention" pour renforcer durablement la prévention des risques professionnels et la santé au travail :

01. Une offre socle « INCONTOURNABLE »

Elle inclut un **accompagnement individuel et collectif des salariés**, dont le **suivi en santé au travail réglementaire** (visites d'embauche, à la demande, de reprise, de mi-carrière, etc.), et une large gamme d'actions de **prévention des risques professionnels**.

Elle prévoit également un **accompagnement de l'employeur**, avec par exemple l'aide à la réalisation du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP).

02. Une offre complémentaire « CULTURE PRÉVENTION »

Destinée à **aller plus loin dans les actions de prévention et de santé**, elle propose **des services et des prestations à la demande** pour impulser une véritable culture de la prévention.

Grâce aux offres de Thalie Santé, les employeurs et salariés disposent d'outils variés pour accéder aux informations et actualités en lien avec la prévention des risques (webinaires, espace connecté, newsletter, base documentaire...).

Une équipe dédiée, composée d'un médecin du travail, d'un infirmier en santé au travail et d'un assistant médical, assure leur suivi. Elle est leur contact privilégié.

 Pour toutes informations complémentaires :

www.thalie-sante.org

